

**Représentation de l'Etat Libre de  
Bavière auprès de l'Union  
Européenne  
A l'attention de  
Madame Ch. PETERSOHN  
Rue Wiertz, 77**

**B – 1060 BRUXELLES**

Bruxelles, le

V/Réf : /  
N/Réf : AVL/KD/BXL-3.8/s.354  
Annexe : /

Madame,

Objet : BRUXELLES. Parc Léopold.  
Stationnement d'un véhicule satellite pour transmission TV (28-29-30 septembre 2004).

En réponse à votre lettre du 22 septembre 2004, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que, en sa séance du 22 septembre 2004, et concernant l'objet susmentionné, notre Assemblée a émis l'avis suivant.

La demande porte sur le stationnement d'un véhicule satellite pour transmission TV dans le parc Léopold, à l'occasion de l'inauguration des nouveaux bureaux de la Représentation de Bavière dans l'ancien Institut Pasteur.

La Commission émet un avis favorable sous réserve que le véhicule n'endommage pas les chemins et qu'il ne stationne pas sur les pelouses. Cette réserve vaut également pour tout autre véhicule.

La CRMS demande que le parc soit remis dans son état pristin après la manifestation et rappelle que tout dommage éventuel devra être réparé, à charge du demandeur.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO  
Secrétaire

J. DEGRYSE  
Président

C.c.: A.A.T.L. – D.M.S.; Ville de Bruxelles : Madame P. Matthias, Service des espaces verts.